



LES TRAVAUX



L'ÉCOLE



LA CULTURE

LA BISE

SAINT CIERGE LA SERRE



DÉCEMBRE 2014 | N°1

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Saint Cierge la Serre,

Nous avons le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de notre bulletin municipal, créé en 1989 et arrêté en 1998 : « LA BISE ».

Ce bulletin est notre outil de communication avec vous. Nous vous y présenterons au fil du temps les travaux réalisés, les projets accomplis, les décisions prises, mais également les questionnements, les évènements marquants : en résumé, la vie de la commune.

Nous imaginons cet espace comme un support ouvert à tous. Nous vous invitons par conséquent à participer à cette aventure commune qui redémarre, en nous adressant vos impressions, vos témoignages,... Rien n'est figé. N'hésitez pas à contacter l'équipe municipale : nous nous tenons à votre disposition.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier chaleureusement tous ceux qui, par leur bénévolat, permettent d'améliorer la qualité de vie de chacun sur notre territoire.

Le contexte économique est difficile pour les petites communes comme la nôtre. La réforme des rythmes scolaires réalisée et la réforme territoriale en cours ont un coût important pour nos communes rurales. Les subventions se font rares et dures à obtenir. Dans ce contexte, toutes les initiatives et les bonnes volontés sont précieuses. Nous espérons pouvoir compter sur vous pour bâtir ensemble le Saint Cierge La Serre de demain.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,

Le Maire

Olivier NAUDOT

Sommaire:

Le mot du Maire	3	La Municipalité	17
L'école	4	Informations	18
Les travaux	8	Agenda	19
Culture Animation	14		

L'ÉCOLE

A notre prise de fonction, nous avons trouvé une équipe enseignante dynamique et motivée :

- deux enseignantes, Stéphanie et Elsa,
- un AVS Damien, embauché par l'Education Nationale,
- une ATSEM, Christine MARION, employée par la commune.

Il y avait 28 élèves répartis sur deux classes.

Lors de la fête de fin d'année, la municipalité a offert des dictionnaires aux cinq élèves de CM2 terminant leur scolarité à St Cierge La Serre, en leur présentant tous ses voeux de réussite pour la suite.



Malheureusement, quelques jours après la rentrée, nous avons appris que la deuxième classe était menacée.

Nous nous sommes donc mobilisés de toutes nos forces : rendez-vous, appels téléphoniques, courriers à l'Inspection, sollicitation des parents des futurs élèves.... la deuxième classe est maintenue pour cette année.

- LA GARDERIE

Suite à la démission sans préavis de la responsable de l'époque, nous avons assuré ce service sans discontinuer grâce à l'employé communal, la secrétaire de mairie et des bénévoles que nous remercions chaleureusement. Nous avons dorénavant trouvé une solution pérenne.

Actuellement, une seule et même personne, employée par la commune, assure la garderie.

Les horaires :

- de 7h45 à 8h50 tous les matins
- de 15h45 à 17h30 les lundis et un vendredi sur deux.

- LA CANTINE

Mise en place en septembre 2013, elle se tenait dans la salle de la garderie à l'étage. Les enfants déjeunaient avec des plateaux repas fournis par API restauration.

A notre prise de fonction, nous avons réalisé un état des lieux des différents bâtiments et services communaux. Dans cette salle, nous avons constaté un état d'hygiène non-compatible avec le service dû aux enfants : produits périmés, assiettes, verres et couverts rangés dans une corbeille posée à même le sol, ménage inadapté au lieu.

Il nous tenait à coeur de transférer cette cantine au café-restaurant afin que nos élèves puissent manger des produits locaux, cuisinés sur place.

Ce fut un dossier long et difficile à traiter en raison des nombreuses règles d'hygiène régissant l'alimentation scolaire. Nous sommes finalement arrivés à obtenir l'autorisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.



C'est ainsi que depuis la rentrée des classes, les enfants mangent aux Chélines dans un coin de la salle de restauration qui leur est réservé.



Le repas est facturé aux familles quatre euros par enfant, le complément est pris en charge par la commune.

- LES TAPS

Nous avons dû mettre en place les temps d'activités péri-scolaires (TAPS). Cette réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement est à la charge des communes. La seule décision ayant été prise avant notre élection concernait les horaires de l'école : fin de la classe à 15h45 les après-midis.

En concertation avec l'inspecteur de l'éducation nationale, nous avons décidé de proposer deux fois 1h30 d'activités les mardis et jeudis après les cours.

Mais pour que les enfants aient tout de même une coupure entre le temps de classe et les activités, nous avons décidé d'organiser un goûter encadré par l'ATSEM et fourni par le commerce multi-services. Une participation de cinq euros par enfant et par période est demandée aux familles.

L'ÉCOLE

Les activités sont entièrement gratuites pour les familles.

C'est ainsi que, tous les mardis et jeudis, après le goûter, à 16h, les TAPS se déroulent en deux temps :

- 16h-16h45

- 16h45-17h30.

Quatre activités sont proposées aux élèves :

Isabelle Naïditch anime bénévolement un atelier musique,

Maryline Ricard un atelier danse,

Martine Rey une ludothèque

et nous rémunérons Aurore Loubersac pour un atelier arts plastiques.



Après une période de mise en route où les problèmes d'organisation soulevés par les parents ont été résolus, nous avons semble-t-il trouvé un bon fonctionnement pour le plus grand intérêt des enfants.

Un grand merci à toutes ces bénévoles.

La première réalisation de l'atelier «arts plastiques» a été installée dans la cour de l'école, elle y amène couleurs et gaieté :



Un grand bravo aux artistes!

- LA VIE DE L'ÉCOLE VUE PAR LES ENFANTS

Depuis la rentrée...

...Pendant l'été les classes ont été repeintes. Maintenant, nous avons école le mercredi matin. Du coup, nous finissons plus tôt l'après-midi. Les mardis et jeudis nous avons des Temps d' Activités Périscolaires (danse, arts plastiques, musique et ludothèque). Tous les midis les enfants de la cantine mangent au restaurant chez Christine et Pierrot. Ils se régalent !

Nos copains Duncan et Lenna ont quitté l'école et ont déménagé à côté de Valence...

Toute l'école est partie pour une sortie nature d'automne autour du village : on a ramassé des feuilles, des branches, des bogues... Avec les quelques châtaignes trouvées sur le bord du chemin et avec les légumes de Mr et Mme Souilhol, on a fait une soupe au caillou.

Ensuite, la classe des petits est partie à Pranles pour une rando châtaignes :

- « On a écouté des histoires , on s'est baladé et on a dégusté des châtaignes grillées. » (Chloé et Manon , CE1)

Pour la fête de la science, un intervenant, David, de l'Arche des Métiers est venu à l'école. Les petits ont travaillé en ateliers sur le thème de la forêt et les grands sur l'énergie éolienne.

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, Aurélie, Elia et Aurélien ont lu des lettres de poilus le 11 novembre, lors de la commémoration de l'armistice.

Le 11 décembre, la classe des grands va participer à un tournoi de hand-ball au Pouzin ...

Nous préparons un spectacle de Noël qui se déroulera à la salle polyvalente le vendredi 19 décembre à 18 heures. Il y aura des chants, de la danse, de la flûte et un apéritif.

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

La classe des CE1 - CM2 : Chloé, Manon F, Anthéa, Liséa, Gloria, Aurélie, Louca, Manon C, Elia, Nolan, Aurélien, Brice et Tony.

LES TRAVAUX

BÂTIMENTS

- L'ÉCOLE

Nous avons profité des vacances scolaires pour procéder à des travaux dans l'école communale.

La peinture des trois salles de classe a été entièrement refaite.



Des prises, des interrupteurs et des radiateurs ont été changés, rendant plus fonctionnels les locaux.

Du carrelage a été posé autour des points d'eau. Comme ici dans la salle de classe des maternelles.

AVANT



APRÈS



Un grand merci aux bénévoles qui ont prêté main-forte aux employés communaux.

- LE MULTI-SERVICES

Dès le début de notre mandat, nous avons eu à faire le choix difficile de la gérance du multi-services. Après avoir reçu les trois candidats qui nous semblaient correspondre au profil du poste et après en avoir longuement débattu, nous avons choisi Christine Freydier.

LES TRAVAUX

Ce changement de gérance a été l'occasion de faire un nettoyage complet des locaux laissés dans un état déplorable par la précédente gérante.

Nous comptions faire appel à une entreprise, principalement pour le nettoyage de la cuisine, mais à notre grande surprise aucune caution n'avait été versée. Afin de ne pas grever le budget de la commune, nous avons décidé de tout nettoyer nous-mêmes avec l'aide précieuse de bénévoles.



Nous en avons profité pour repeindre la salle de restauration et les volets.



Nous avons également doublé deux murs de la réserve, qui étaient restés en pierres apparentes et qui ne permettaient pas de respecter les règles d'hygiène nécessaires à l'obtention de l'agrément «cantine» par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Nous avons acquis un nouveau congélateur, pour remplacer le précédent qui ne fonctionnait plus, ainsi qu'une table inox supplémentaire pour la cuisine.

Nous sommes heureux de voir à nouveau vivre ce lieu et avec lui, le centre du village. Tous nos vœux de réussite aux Chélines.

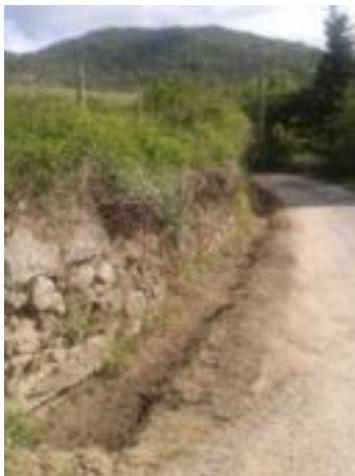
- LE TEMPLE ET L'ÉGLISE

De nombreuses fuites sur les toitures du temple et de l'église ont été réparées afin de garder en bon état ces bâtiments communaux qui représentent notre patrimoine.

LES TRAVAUX

VOIRIE

De nombreux fossés ont été remis en état, notamment sur les routes de Chassac, La Serre, Les Micheaux, Malandine, La Joie et Les Bruyers. Ils ont permis d'évacuer une bonne partie de l'eau tombée en ce début d'automne... mais il reste beaucoup à faire!



Nous avons colmaté de nombreux trous afin d'améliorer la qualité de nos routes. Comme à la montée de l'église, au fond du village et sur de nombreuses autres voies communales.

Suite aux dégâts causés par les récents orages, nous avons repris les voies communales desservant notamment Champ Riond, Les Bruyers, L'Hubac, Grangeon, La Joie et Les Prés.



LES TRAVAUX

Afin d'améliorer la visibilité dans le virage du pont de Boissier qui devenait assez dangereux, des arbres ont été abattus après accord du propriétaire.



Deux murs de soutènement ont été réalisés.

- L'un en dessous du hameau du Vignal suite aux dégâts occasionnés lors des orages d'octobre 2013.

Un grand merci aux propriétaires qui nous ont laissé l'accès et donné les pierres situées en contrebas.



- L'autre à la montée de l'église.

Malgré des dégradations subies en début de chantier, cet ouvrage a pu être mené à bien.



Les deux murs ont été réalisés avec des pierres locales pour une meilleure intégration aux sites.

LES TRAVAUX

Le pan rocheux situé au dessus de la route communale allant de Saint Cierge la Serre à Saint Julien en Saint Alban montrait d'inquiétantes fissures depuis les orages de 2013. Il a été procédé à des travaux de sécurisation de ce front rocheux.



Nous avons fait intervenir une épareuse en appui du débroussaillage manuel effectué par les employés communaux, afin de venir à bout des églantiers et autres genêts poussant sur les côtés des routes des Prés, de Champ Riond, de Rencurel et des Grangettes.

Suite à une demande appuyée de la commune, la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) a réparé la route allant du panneau d'entrée du village côté Rompon jusqu'au centre du village avec de l'enrobé.



LES TRAVAUX

RÉSEAU D'EAU

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés autour des points de captage des sources communales.

AVANT



APRÈS



Des racines obstruant l'arrivée d'eau ont été enlevées.

Reste à nettoyer l'intérieur des bassins...

Par des analyses d'eau qui sont réalisées régulièrement par l'agence régionale de santé et consultables en mairie, nous contrôlons la potabilité de l'eau.

Après une diminution progressive des apports de chlore qui n'a eu aucun impact négatif sur les bons résultats, nous les avons arrêtés complètement. Les analyses à ce jour sont toujours bonnes, nous les surveillons attentivement.

CIMETIÈRE

Nous avons fait désherber et nettoyer le cimetière par les employés communaux.



LAVOIR

A la demande de plusieurs habitants, l'employé communal a également nettoyé le lavoir. Nous nous interrogeons sur son devenir. Toutes vos idées sont les bienvenues.

CULTURE ANIMATION

LA BIBLIOTHÈQUE

Un vendredi sur deux de 15h45 à 17h30 , Pascale Chifflet et Laurence Couthion ouvrent la bibliothèque municipale aux St Ciergeois. Elle est située au-dessus de l'école et est entièrement gratuite. N'hésitez pas à venir chercher des livres.



UN CONCERT À L'ÉGLISE



Le 18 mai à l'église, à l'initiative d'Isabelle Naïditch, a eu lieu un concert de musique de chambre avec musique classique et répertoire folk par les ensembles du Centre de Pratiques Musicales de Privas et un quatuor local de flûtes à bec.

En première partie, ce sont les enfants flûtistes de notre commune et des violonistes de Privas qui ont interprété quelques morceaux. Ils ont

été particulièrement applaudis.

Il faisait très beau. Les portes grandes ouvertes permettaient de réchauffer l'église encore fraîche. Il y avait du monde, dont les familles des enfants du village qui jouaient, et l'atmosphère conviviale a été appréciée par tous.

Un «chapeau» a été présenté à la sortie dont la recette a été offerte à l'école.

L'OURS DE TCHEKHOV



Le dimanche 24 août, avec le concours de l'Office de Tourisme de Privas, la compagnie Altra Parte est venue interpréter une pièce de théâtre en plein air : «L'ours» d'Anton Tchekhov.



Le public était au rendez-vous malgré un temps ensoleillé mais frais !

CULTURE ANIMATION

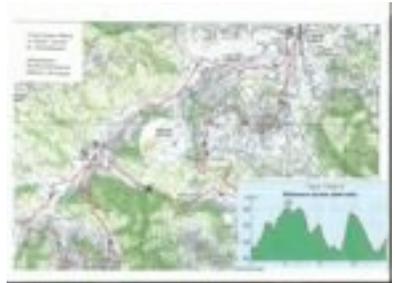
REACTIV

Depuis septembre 2012, Gérard Durand est à la présidence de REACTIV (REnouveau pour l'Animation, la Culture, la Tradition et l'Innovation au Village), épaulé de membres très actifs. Les manifestations organisées tout au long de l'année remportent un franc succès qui permet aussi à l'association d'apporter un soutien financier à l'école (achat des cadeaux de Noël, aide au financement de voyages...).

Les trois grands rendez-vous de l'année :

- LA ST CIERGEOISE

C'est une randonnée pédestre, elle a eu lieu le 28 avril, comptant 3 circuits, 5, 16 et 23kms, elle a rassemblé 217 marcheurs qui ont arpenté des sentiers balisés afin de découvrir des points de vue magnifiques sous un soleil radieux.



- LA BOMBINE DES FEUX DE LA ST JEAN

En ce 21 juin, les 200kg de pommes de terre ont été épluchés, lavés et coupés par les ST Ciergeois(es) de tout âge : des plus jeunes aux plus anciens, aucun ne manque la traditionnelle «pluche». Près de 450 repas ont été servis par les bénévoles aux convives, venus de plus en plus nombreux chaque année et de toutes les vallées environnantes, tous ont pu se déhancher sur les sons du DJ.

- LA RÔTIE DE CHÂTAIGNES

Elle s'est déroulée le samedi 25 octobre à la salle communale de La Serre. Environ 80 personnes ont dégusté la soupe de potiron accompagnée de châtaignes grillées.

Un grand merci à tous les bénévoles qui, depuis de nombreuses années, donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre le succès et la pérennité de ces festivités.

REACTIV, en coopération avec L'IMAGE BUISSONNIÈRE, propose deux films (quatre séances) par mois.

Les films sont projetés dorénavant en qualité numérique.

Depuis la rentrée sont passés :

-Jimmy's hall -Dragon2 -La liste de mes envies -La planète des singes -Lucy

CULTURE ANIMATION

LA RÔTIE DE CHÂTAIGNES AU TEMPLE



Chaque année, avant de fermer le Temple pour la saison hivernale, les paroissiens, voisins et amis se retrouvent au Temple de Saint Cierge La Serre pour un culte et la traditionnelle soirée châtaignes.

Le samedi 18 octobre, de nombreux fidèles et invités n'ont pas dérogé à cette belle tradition en assistant au culte célébré cette année par Nicolas Mourgues, guitare à la main pour accompagner les chants.

La soirée s'est poursuivie dans une grande convivialité autour de châtaignes grillées, soupes et autres douceurs automnales préparées par une équipe de bénévoles.

C'était un moment chaleureux et très amical, où chacun peut échanger avec son voisin ou sa voisine et partager une soirée fraternelle dans ce grand Temple centenaire.

LES COMMÉMORATIONS

- LE 8 MAI

Notre première cérémonie s'est déroulée au son des sonneries militaires. A cette occasion, Léo Chifflet a été décoré de la médaille officielle de porte-drapeau.



- LE 11 NOVEMBRE



Pour célébrer le centenaire du début de la Grande Guerre de 1914-1918 et avant les discours des officiels, trois enfants de l'école ont lu des lettres de poilus. La commémoration s'est terminée à la salle des fêtes pour le traditionnel pot de l'amitié.

LA MUNICIPALITÉ

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le maire : Olivier NAUDOT

1er adjoint : Jean-Albert CAILLARD

2ème adjoint : Stéphane ROCHE

3ème adjointe : Sylvette BRIVET

Conseillers : Pierre BLANC, Chrystel BOIS, Marie-Laure BOIS, Jean François CHABRIERE, Cyril GODEFROY, Maryline RICARD, Thierry VIVAT.

LA MAIRIE

A notre prise de fonction, outre l'état des locaux, nous avons hérité d'une situation administrative difficile : factures impayées ou payées deux fois, état civil non clôturé, archivage non réalisé, courriers non ouverts et non triés mêlés à des publicités côtoyant des actes officiels.

Ces dysfonctionnements causés pour partie par une absence de personnel nous ont demandé un investissement considérable. Après de nombreux rangements, classements, nettoyages, nous y voyons désormais plus clair.

La secrétaire de mairie étant à ce jour et depuis plusieurs mois en arrêt, le maire, les 1er et 3ème adjoints assurent eux-mêmes toutes les permanences en plus du travail de secrétariat proprement dit.

Nous tenons à remercier les secrétaires de mairie des communes voisines, la préfecture, le conseil général et le percepteur pour leur aide qui nous a permis d'assurer la continuité du service public et une remise en état progressive des affaires communales.

LES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Comme promis lors de la campagne, le maire et les adjoints reversent 50% de leurs indemnités de fonction à la commune, ce qui représente un total annuel de 8 500 €. Ils perçoivent par mois net 260 € pour le maire et 112 € pour chaque adjoint.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus scolaire reliant Saint Cierge à Privas descendait jusqu'alors les élèves à Saint Julien d'où ils prenaient un deuxième bus les amenant jusqu'à Privas. Faisant le constat que cette correspondance était une perte de temps pour les élèves concernés (et donc des minutes de sommeil en moins !), la municipalité a demandé à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) - qui possède la compétence transport - de se pencher sur le dossier pour voir s'il n'était pas possible de faire un trajet direct.

Depuis le jeudi 6 novembre, c'est désormais chose faite. Le bus part de la place du village 20 minutes plus tard (7h10 au lieu de 6h50) et les enfants n'ont pas de changement à effectuer entre Saint Cierge et Privas

LA CAPCA, C'EST QUOI?

Fondée le 1er janvier 2014, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche comprend 35 communes qui se sont unies pour créer un nouvel espace territorial. Elle est issue de la fusion des communautés de communes «Privas Rhône Vallée» et «Eyrieux aux Serres» (auxquelles nous avons tour à tour appartenu) et de neuf autres communes.

Ce regroupement permet de réaliser ce qu'une commune seule ne pourrait pas porter. C'est désormais la CAPCA qui possède la compétence :

- gestion des déchets,
- assainissement,
- transport scolaire,
- petite enfance.

L'ensemble des budgets portés par la CAPCA s'élève à 45 millions d'euros en 2014 pour un total de 41 000 habitants.

Pour plus d'informations : www.privas-centre-ardeche.fr

IMPÔTS LOCAUX

Cette année, certains payent un peu moins d'impôts locaux que l'année dernière, d'autres un peu plus.

En effet les taxes d'habitation sont en baisse pour tous. A l'inverse, les taxes foncières (commune et intercommunalité) laissent apparaître une légère hausse due à l'augmentation du taux de l'intercommunalité. Et ce malgré une baisse des taux communaux.

Au final, l'argent perçu par la commune via ces différentes taxes est exactement le même que l'an dernier.

INFORMATIONS

SPANC

Suite à une décision du conseil communautaire du 19 février 2014, bon nombre d'entre vous ont reçu de la part du SPANC une facture de 12,50 €. Cette facture correspond à la taxe annuelle de 25 € qui sera désormais demandée à tous les habitants ne possédant pas d'assainissement collectif. Ce qui est le cas de l'ensemble des habitants de la commune. Elle a pour but de financer ce syndicat, qui en contre-partie aide à la mise en place de solutions collectives ou individuelles.

AGENDA

CINÉMA

séances à 20h

Décembre le 20 et le 21 : Samba

Janvier le 10 et le 11 : Hyppocrate

Février le 7 et le 8 : Tu veux ou tu veux pas

le 24 et le 25 : Elle l'adore

le 21 et le 22 : Astérix Le domaine des dieux

Mars le 7 et le 8 : Magic in the moonlight

BIBLIOTHÈQUE

les vendredis 5 et 19 décembre de 15h45 à 17h30

ECOLE

Fête de Noël vendredi 19 décembre à 18h salle polyvalente de St Cierge.

MAIRIE

Recensement 2015 : Laurence COUTHION passera dans nos maisons entre le 15 janvier et le 14 février pour recenser la population.

RÉACTIV

- dimanche 19 avril 2015 : La St Ciergeoise

- samedi 20 juin 2015 : La Bombine

OÙ CETTE PHOTO A-T-ELLE ÉTÉ PRISE?



RÉPONSE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

DICTON DU MOIS :

**« DÉCEMBRE DE FROID TROP RICHE,
NE FAIT PAS LE PAYSAN RICHE. »**